

**AVIS DE DEPOT EN MAIRIE DE**

**MERCUREY**

**MISE EN CONSULTATION PUBLIQUE DU PROJET DE DELIMITATION DE L'AIRE  
PARCELLAIRE REVISEE DE L'APPELLATION D'ORIGINE**

**MERCUREY**

Toute personne intéressée est informée que les plans cadastraux comportant le projet de délimitation de l'aire parcellaire de l'appellation d'origine susmentionnée, tel qu'approuvé par le comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses de l'INAO en séance du 30/11/2023, ont été téléchargés en tant que dépôt en mairie le 19/02/2024 où ils peuvent être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

La consultation publique se déroule du : **01/03/2024 au 01/05/2024 inclus**

Pendant ce délai, et conformément à la Directive INAO-DIR-2015-03-Rev1, des réclamations éventuelles peuvent être formulées par toute personne physique ou morale ayant un intérêt légitime, par courrier (le cas échéant en recommandé avec accusé de réception) auprès de l'INAO à l'adresse : 37 boulevard Henri Dunant CS 80140 71040 MÂCON CEDEX ou par courriel à l'adresse électronique : [INAO-MACON@inao.gouv.fr](mailto:INAO-MACON@inao.gouv.fr)

Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 01/05/2024, le cachet de la poste ou l'accusé de réception électronique faisant foi.

Le dossier complet est consultable dans le délai prévu ci-dessus sur rendez-vous au site INAO de MACON ainsi qu'au siège de l'organisme de défense et de gestion (Union des producteurs de l'AOC Mercurey, 4 rue de Sazenay 71640 MERCUREY) aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Fait à Mercurey, le 19/02/2024  
Le Maire : (Signature et cachet de la mairie)

